



CS-ol 15/10/2020

Procès-verbal du Conseil d'administration du 06 octobre 2020

Convoqué à 18h à la salle de réunion de La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, proposé aux administrateurs le 02/10/2020.

11 Administrateurs présents : Mireille Kishazy, Nicole Barbier, Brigitte Lacombe, Laurent Billet, Luc Corneloup, Georges Davignon, Olivier Labasse, Charles Lacombe, Jacques Lelarge, Claude Saulgeot, Jean-Claude Secchi.

Le Conseil au complet peut délibérer valablement

2 Adhérents présents : Richard Serret, Paquito Barbier

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Projet d'Ordre du jour du CA envoyé le 02/10/2020, complété le 05/10/2020
- PV du CA du 01/09/2020
- Projet de PV de l'AGO du 17/09/2020 (réf. Cs-OI 4/10/2020)
- Diaporama de l'AGO mis sur le site de BVV
- Document " Veyrier-du-Lac 2020 : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisé pour les habitants" (mise à jour 2020)
- Note de réflexion : « *Induction de trafic, impacts sur la vie des habitants* » (O. Labasse - 30/08/2020)
- Compte rendu de la séance du conseil municipal du 15 /09/2020-(G.Davignon)

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 01/ 09 / 2020.

Le projet (ref.GD-OL 01/10/2020) est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales ».

2) Retours d'expérience sur AGO du 17/09/2020

L'AGO s'est déroulée avec succès le 17 septembre et les conditions sanitaires ont été parfaitement maîtrisées ; plus de 65 personnes étaient présentes dont 42 adhérents, 3 Maires, 4 Maires-adjoints, 2 Présidents d'associations, 2 conseillers municipaux, une dizaine d'invités. De façon générale, les participants se sont déclarés très satisfaits de cette réunion et en particulier de la deuxième partie sur « **Les enjeux pour mieux vivre à Veyrier du lac et sur la rive Est** ». Les débats ont suscité de nouvelles envies de contribuer à la feuille de route BVV pour le village. En fin d'AGO nous avons eu le plaisir de 4 nouvelles adhésions.

Cette AGO a fait l'objet d'un procès-verbal provisoire à compléter au niveau des participants avec les listes de présence. Il a été adressé ce jour aux administrateurs pour modifications éventuelles et sera envoyé aux adhérents dès que possible. Le diaporama de l'AGO ainsi que les rapports moral, d'activités et financier sont déjà mis en ligne sur notre site internet www.bienvivreaveyrier.org.

L'approbation formelle du procès-verbal se fera à la prochaine AGO de 2021.

3) Election du bureau de BVV

Suite au renouvellement des administrateurs lors de l'AGO du 17/09/2020, le Président sortant fait un tour de table des candidatures. En suite de quoi :

- Olivier Labasse est réélu Président et Jean-Claude Secchi réélu Trésorier ; tous deux à l'unanimité.
- Claude Saulgeot, VP sortant, propose la candidature de Georges Davignon à la Vice-Présidence. Georges se présente et est élu à l'unanimité.
- Secrétariat : Mireille Kishazy veut bien continuer à contribuer au secrétariat, en particulier pour les courriers portés, le classement et les archives en liaison avec Claude. Elle est nommée secrétaire adjointe, les statuts de l'association le permettant. Nicole Barbier se présente alors et est élue à l'unanimité Secrétaire de BVV. Laurent Billet se propose d'aider, en cas de besoin : il est nommé trésorier adjoint, ainsi que le permettent les statuts.

Les administrateurs remercient Claude, adhérent fondateur, de son implication sans faille depuis 1987 et de son désir de continuer à contribuer activement au CA, ainsi que Mireille. Ils félicitent Georges et Nicole pour leurs nominations et les remercient d'avoir accepté de nouvelles responsabilités.

4) Réflexion sur la nouvelle feuille de route de BVV

Nouveau tour de table pour organiser le travail des administrateurs, à partir des actions convenues en juillet et des enjeux développés et débattus lors de l'AG. Chacun propose les thèmes lui paraissant devoir retenir notre attention pour les mois prochains. Sans les hiérarchiser et/ou les assembler par groupe de travail (GT) :

- Plan global de circulation apaisé pour les habitants à Veyrier (cœur et périphérie). Politique des parkings
- mobilité pour les habitants, les résidents, les touristes,
- dissuader le trafic de transit de masse ;
- améliorer la sécurité pour les piétons (« pour un Veyrier « marchable », avec des trottoirs route de la Tournette et route d'Annecy...)
- Centre historique du bourg
- Presbytère et jardin, la villa du lac -ex la Chaumière-, la place des enfants, le lavoir
- la traverse n°1 « place de Ecole / La Veyrière à l'esplanade de la Mairie et son point de vue ».
- la traverse n°2 « Saint-Alexis à la place de la Poste et son point de vue sur Annecy »
- la traverse n°3 « La cinémathèque/Pérouzes à la plage du Plan »,
- la poste, la bibliothèque,
- la création d'un bistro sympa, salon de thé, le four à pain
- la voie verte (sécuriser, aménager, domestiquer),
- le port de plaisance, les plages
- Les OAP du PLU : La Ravoire, la place de la poste, la maison Oberkampf ...
- Développer le tourisme résidentiel et l'écotourisme (vs les excursionnistes à la journée et le transit) entre lac et montagne, les chemins (cf. du téléphérique, Péril, contrebandiers, Pérolles, impasse du port...) et sentiers (recensement/reprise de l'inventaire et pose des signalisations/noms correspondant aux plans et cartes).
- Les servitudes de vue (non altius-tolendi) place Mérieux, chemin du crêt des vignes, la place de la poste, la route « panoramique de la Corniche, etc...
- Le tour du Lac à pied (projet du SILA), la servitude de marchepied
- Urbanisation : suivi quota vs SCoT, surveillance des PC
- présence BVV au CM
- la jeunesse, les enfants

L'imbrication des thèmes, l'organisation de GT en fonction de l'intérêt des administrateurs et des autres membres de BVV constitueront l'ODJ du prochain CA avec leur analyse critique et leur approfondissement.

5) Informations sur l'actualité

Notre Président est vice-président de ALAE, dont les actions, y compris contentieuses, concernent l'espace Lac à Talloires et le respect de la loi littoral et de la servitude de marchepied, une antenne Free, un projet de miellerie, une construction a priori illégale vs son PC. George Davignon est volontaire pour seconder Olivier à ALAE. En outre Olivier entretient de fréquents contacts avec les Amis de la Terre, FNE, Lac et Pêche et le Grenelle. Il est invité par Mme Lardet et M. Astorg à participer à la 1^{ère} conférence « mobilité saisonnière » du Grand Annecy le 13/10 avec des élus, les services de l'Etat et municipaux, des responsables associatifs.

6) Point administratif

J-C Secchi a fait le point des cotisations rentrées en 2020 : 76/109 à date. Il est décidé de relancer les retardataires par courrier (à rédiger par Claude et Olivier) postal mis sous enveloppe. Claude, Mireille et Nicole se chargent de cette tâche. Les administrateurs se chargent de contacter les adhérents retardataires proches.

7) Questions diverses

Georges a participé, avec Jacques, au conseil municipal du 14 septembre, ce dont nous les remercions; il en fait un compte-rendu dans lequel il a noté coté mairie « le projet de rénovation du presbytère » et coté BVV la relance à la mairie sur la problématique des routes du haut (Mont-Veyrier et Corniche) : le maire a répondu qu'il était en attente des propositions du CEREMA et que, dès qu'il les aura reçues, il procèdera à un séminaire interne au conseil municipal (prévu 03/10) qui sera suivi d'une concertation avec, parmi d'autres, BVV. Le problème de la circulation saisonnière en rive Est (909a) et à Veyrier en particulier (909 + 909a) sera évoqué à la commission mobilité de l'agglomération. Olivier s'en est entretenu avec le Maire de Bluffy, le Maire d'Annecy et une réunion prochaine est programmée avec la Présidente du GA.

Concernant la servitude de marchepied qui fait l'actualité de la presse locale depuis quelques jours, notre Président rappelle quelques points qui avaient fait l'objet de son Blog « *Regard sur la promenade lacustre et la servitude de marchepied* » en juin 2014 (voir <https://bienvivreaveyrier.blogspot.fr>).

Claude Saulgeot se souvient avoir utilisé plusieurs fois en « passage pittoresque » le quai de Chavoires avant 1999 et que ce passage était particulièrement calme, propre, sans incivilité aucune. Il souhaite vivement pouvoir le reparcourir un jour. Richard Serret évoque l'avenir du Presbytère et de son jardin pour mieux « vivre son village » et s'impliquera dans les projets de BVV en ce sens. Nous l'en remercions.

Prochaine réunion du CA : mardi 03 novembre 2020 à 18 h à la salle de réunion de la Veyrière